

A M M

A N D R É S Y M A G

Numéro spécial consacré
au Bilan de mandat



Laisse
la saison
t'inspirer



mardi
27 mai
19h30

E S P A C E

J U L I E N

G

R

E

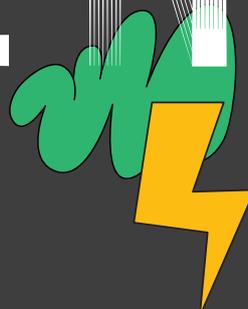
E

N



PRÉSENTATION
DE LA SAISON

25/26



Accédez à la billetterie en ligne
<https://andresy.notre-billetterie.com/>



2, rue Elie et André Trou
78700 CONFLANS STE HONORINE

Port. 06 07 09 60 40

Tél. 01 39 75 31 93

Email : tyn-help@orange.fr

AGRÉÉ ASSURANCES RC-51 8-840-343

Vous ne nous connaissez pas? Tant mieux! C'est la preuve de notre efficacité.



Incolores, transparents, presque invisibles à vos yeux... Nous travaillons sans être vus.. Notre discrétion résonne dans ce monde bruyant.

La SEFO, ce sont 50 professionnels engagés vers un objectif commun: faire en sorte que chaque jour, l'eau parvienne à des milliers de foyers.

Sans même que vous vous en doutiez.

Vous fournir un service public essentiel est la vocation de nos équipes.

sefo-eau.com

OBJECTIFS  DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

sefo 

 **aqualia**



www.choteau.fr

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

19, Rue du Repos
78700 CONFLANS
01 39 19 22 62

8 Rue Carnot
78260 ACHÈRES
01 39 22 01 02



www.pompes-funebres-conflanaïses.fr

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

56, Rue Maurice Beteaux
78700 CONFLANS
01 39 79 18 52

SOMMAIRE

04

La Ville vous informe

Ciné-débat: la production locale d'énergie

09

Bilan de mandat

Une ville solidaire et inclusive

10

Bilan de mandat

Un service public de qualité

11

Bilan de mandat

Une ville sobre et résiliente

12

Bilan de mandat

Plan des réalisations du mandat

15

Bilan de mandat

Une ville culturelle

19

Pratique

Toute la vie citoyenne à portée de main

18_Tribunes

19_Carnet



ÉDITO

Chères Andrésiennes,
chers Andrésiens,

Voilà le printemps, l'explosion de la végétation et les premières soirées bien agréables. L'île Nancy est ouverte pour le plus grand bonheur des familles qui n'ont pas la chance d'avoir un jardin.

C'est aussi l'occasion de répondre à vos fréquentes interrogations concernant le parc Trek'île, fermé depuis de nombreuses années. Certes, quand nous étions dans l'opposition, nous n'étions pas favorables à ce parc qui a coûté beaucoup trop cher aux finances locales (près de 1 M€) et dont l'entrée et une partie des sentiers sont situés sur le chemin de halage, aux berges fragiles. Notre position était prémonitoire puisqu'en 2020 puis en 2022, les berges se sont effondrées, justement à l'entrée du parc. Ce dernier est donc fermé pour longtemps car il est impraticable et dangereux. D'autant plus que VNF (Voies Navigables de France) refuse dorénavant tous travaux de confortement des berges. Mais vous pouvez profiter de toute la partie nord de l'île, avec la passe à poissons.

Autre interrogation: le miel de la Ville, dont les ruches sont situées dans le parc de l'Hôtel de Ville, est-il à vendre? Non: il est réservé, en guise de cadeaux, aux mariés de l'année

ainsi qu'aux enfants et enseignants qui participent aux ateliers de découverte. Sachez d'ailleurs que la récolte 2024 a été remarquable, mais que nous avons subi de fortes pertes cet hiver en raison d'un parasite (le varroa) et des frelons asiatiques, de plus en plus nombreux en raison du réchauffement climatique.

Notre commune reste un joyau environnemental que nous préservons et pour lequel nous multiplions les actions écologiques. Les jardins familiaux des Charvaux vont bientôt ouvrir, nous venons de voter les permis de végétaliser et la Ville d'Andrésey vient d'adhérer au collectif citoyen O'Watt pour financer plus facilement des projets photovoltaïques locaux. Sur ce dernier dossier, je regrette, une nouvelle fois, le refus des oppositions municipales de soutenir ce projet écoresponsable.

Notre mandat municipal s'achèvera en mars 2026. La loi interdit toute publication présentant les actions d'une municipalité à partir de septembre prochain. Aussi, dans ce numéro, nous vous faisons faire le tour de notre Ville qui a bien changé depuis 2020, malgré les nombreux obstacles de ce mandat qui n'aura ressemblé à aucun autre!

Bonne lecture!
Votre Maire, Lionel Wastl

CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA VILLE D'ANDRÉSY



Le Conseil municipal en bref

Le dernier Conseil municipal s'est tenu le 9 avril 2025. Voici les principales décisions prises :

Prévention des risques

👉 Le Plan communal de sauvegarde (PCS), mis à jour récemment, a été présenté en séance. Ce document stratégique prévoit l'organisation des secours et l'implication de la commune en cas d'événements majeurs (inondations, tempêtes, accidents industriels...).

Ville durable

👉 La Ville a adopté les **permis de végétaliser**, un dispositif qui permet aux habitantes et habitants de verdir l'espace public (pieds d'arbres, murs, trottoirs...) avec l'accord de la commune.

POUR: (30)

👉 La Ville a rejoint le collectif O'WATT citoyen, qui regroupe des collectivités et des habitants engagés pour la transition énergétique. Objectif : encourager les économies d'énergie et les projets locaux de production d'électricité renouvelable.

POUR: (18)

ABSTENTIONS: (11)

CONTRE: (1)

Finances

👉 Le budget primitif 2025 de la Ville a été adopté. Il reflète les priorités municipales tout en maintenant l'équilibre des finances. Bonne nouvelle pour les contribuables : les taux de la taxe locale restent inchangés cette année.

POUR: (18)

CONTRE: (12)



Le Conseil communautaire en bref



Le dernier Conseil communautaire s'est tenu le 10 avril 2025

BUDGET ET FINANCES

Fixation des taux 2025

Dans un contexte de forte pression sur les finances locales, le Conseil communautaire maintient ses taux d'imposition pour l'année 2025.

VOTE: Approuvé

👉 **Vote des conseillers communautaires d'Andrésy**

POUR: Isabelle Madec et Lionel Wastl

CONTRE: Annie Minarik

URBANISME

Adoption du Plan Local d'Habitat Intercommunal

Le Conseil a adopté le PLHi, qui fixe les objectifs de logements. Cette année, une réduction du nombre de constructions a été accordée.

VOTE: Approuvé

👉 **Vote des conseillers communautaires d'Andrésy**

POUR: Isabelle Madec et Lionel Wastl

CONTRE: Annie Minarik

Une commémoration du 8 mai forte en émotions

Ce 8 mai 2025, Andrésy a commémoré le 80^e anniversaire de la Victoire de 1945. Un moment fort s'est tenu devant le Manoir de Denouval, en présence de M. le Député Aurélien Rousseau et de Benjamine, accueillie enfant en ces lieux aux côtés d'une centaine d'autres enfants juifs durant la Guerre. Sur la place du 8-Mai-1945, élus, anciens

combattants, CMJ, SNU, pompiers, associations et habitants se sont rassemblés pour honorer la mémoire de celles et ceux tombés pour la Liberté. Merci à l'UNC, la FNACA et à tous les acteurs et services municipaux engagés pour cette cérémonie réussie, conclue par un défilé militaire et un pot de l'amitié. **Andrésy n'oublie pas.**



PARTICIPEZ À SA CONCEPTION !

Un réseau cyclable régional traversera bientôt AndréSy

Face à la saturation des routes et des transports en commun, un projet régional est en cours, initié par le Collectif Vélo Île-de-France et porté par la Région. Objectif : créer d'ici 2030 un réseau structurant de 750 km d'itinéraires cyclables, directs, continus et sécurisés. AndréSy participe ainsi aux réunions organisées par la Région pour la ligne V7 (RER V), qui reliera Paris à Mantes-la-Jolie, traversera AndréSy de Conflans à Carrières-sous-Poissy. AndréSy a ainsi sollicité les associations locales pour définir un tracé sécurisé, confortable et cohérent sur notre territoire. Ces propositions seront discutées avec la Région et à la Communauté urbaine GPS&O lors du Comité technique du 16 juin prochain.

PLUS D'INFOS

📍 velo-iledefrance.fr

👉 Vous souhaitez contribuer à la définition du parcours ? Rejoignez le groupe de travail en écrivant à ville.durable@andresy.com



ANDRÉSY CLIMAT #2

Ciné-débat : la production locale d'énergie

Nouvelle soirée AndréSy Climat, avec un ciné-débat gratuit autour du film *Le compte à rebours*, de Pierre-Olivier François. Ce documentaire retrace les défis que pose la transition énergétique, à l'échelle locale comme mondiale.

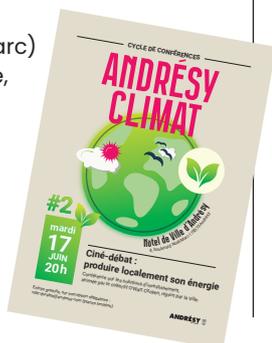
La projection sera suivie d'un échange avec le collectif O'Watt Citoyen, que la Ville vient de rejoindre, et qui propose des solutions d'investissement aux **habitants souhaitant investir dans des projets solaires locaux**.

ANDRÉSY CLIMAT #2

📅 **Mardi 17 juin à 20 heures**

📍 Hôtel de ville (4, bd Noël-Marc)

👉 Entrée gratuite, inscription obligatoire (places limitées) : ville.durable@andresy.com



COMPOSTAGE BAS D'IMMEUBLE

Être accompagné pour agir

Le 5 avril dernier, les conseils syndicaux et habitants des résidences ont participé à des réunions d'information sur le compostage en bas d'immeuble.

Au programme : présentation des étapes de mise en place et des enjeux (réduction des déchets, amélioration du cadre de vie et valorisation locale), retours d'expérience, visite de sites de compostages existants dans des rési-

dences andrésiennes et échanges avec les résidents. De nouvelles réunions seront bientôt proposées, pour tous les AndréSyen.ne.s habitant en résidence, pour rejoindre la dynamique !

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

👉 Contactez la Ville à ville.durable@andresy.com



samedi
28
JUIN
2025



FÊTE DE LA LAVANDE

Animations gratuites
pour toute la famille



Cueillette
de lavande



Visite
de l'usine



Croisière



Balade
en poney



Trampoline



Escalade

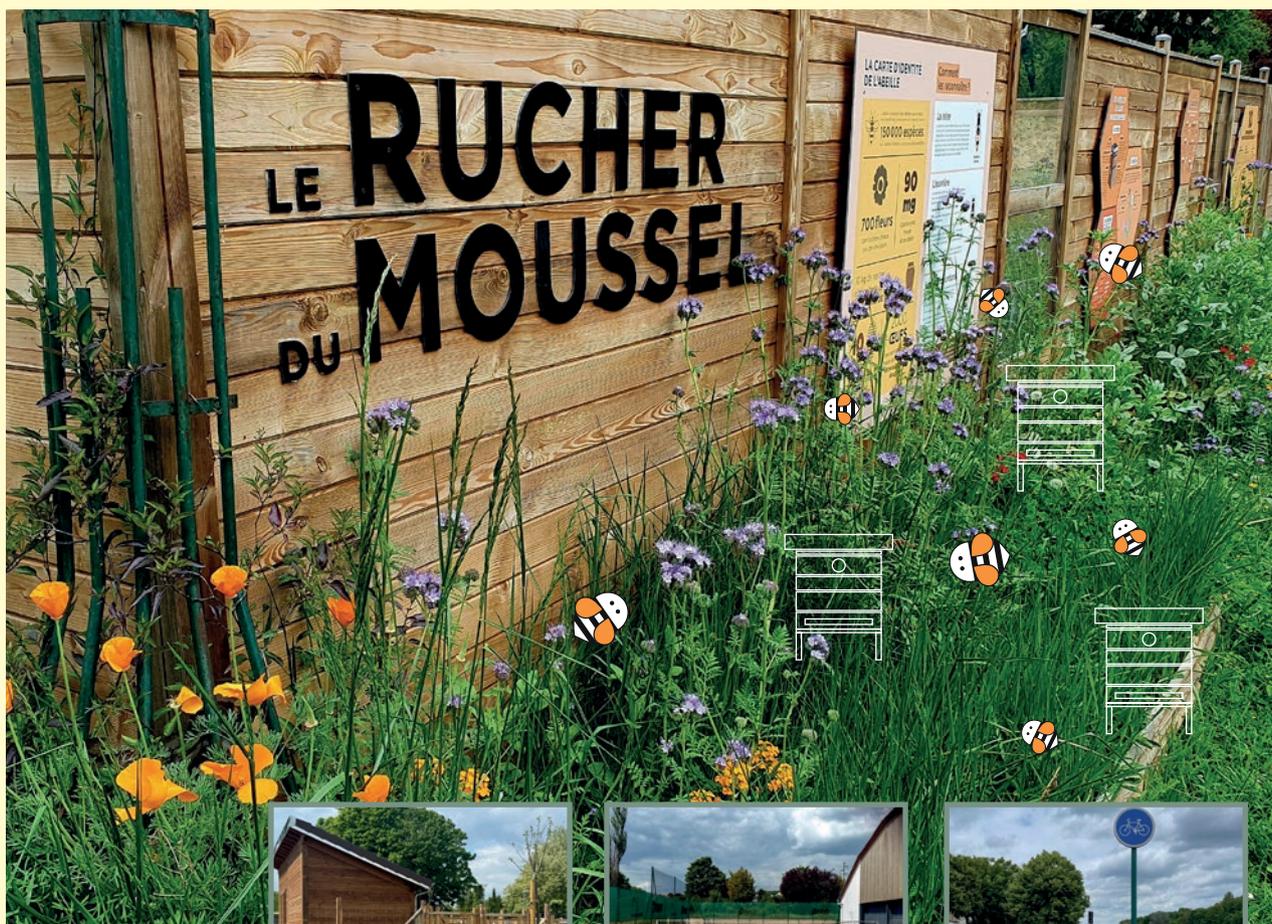


Restauration
sur place

Site Seine Aval
Route Centrale, Maisons-Laffitte

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

Bilan de mandat



2022 - Rucher du Mousel



2025 - Jardins familiaux



2022 - Rénovation écoresponsable des courts de tennis



2020/2026 - Mesures en faveur des mobilités durables

Ce document propose un retour sur les principales décisions prises par la municipalité tout au long du mandat. Afin de garantir une pluralité d'expressions, ce bilan laisse également la parole aux groupes d'opposition municipale.



Édito du maire

« Mais quel mandat de m... ! » s'est exclamé l'un de mes collègues maire à la fin d'un Conseil communautaire GPS&O.

Une formule abrupte, mais révélatrice. Le mandat 2020-2026 restera l'un des plus contraints depuis 1945. Deux chocs majeurs ont marqué la période, dans un contexte de diminution continue des ressources publiques et d'exigence accrue en matière de services à la population.

- **2020-2021**: la crise sanitaire a provoqué une baisse brutale de certaines recettes (restauration scolaire, périscolaire) tout en générant des dépenses exceptionnelles.
- **2023**: le choc inflationniste a fait bondir le prix de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires. Résultat: en trois ans, les dépenses d'énergie ont triplé et les charges générales ont augmenté de 30 %.

Dans le même temps, les dotations de l'État et des autres collectivités ont continué de baisser, alors même que la population andrésienne a augmenté de 15 % en quinze ans.

Nous avons refusé les solutions de facilité. Pas de réduction des services essentiels: les ATSEM ont été maintenues, les repas des enfants continuent de répondre aux exigences de qualité de la loi Egalim. Pas d'emprunt non plus, dans un contexte d'endettement fragilisé hérité du mandat précédent.

Restait la taxe foncière, seul levier encore entre les mains des communes, et qui représente à elle seule 75 % de nos recettes de fonctionnement. Son augmentation a été une décision très difficile. Mais rappelons que la commune n'est responsable que d'un tiers

de cette hausse: les revalorisations salariales décidées par l'État et la création d'une taxe communautaire par GPS&O en expliquent les deux tiers.

Agir pour l'avenir:

Andrésy, ville durable et solidaire

Malgré les contraintes, nous avons maintenu le cap. Ce bilan présente les réalisations concrètes d'un mandat marqué par la transformation d'Andrésy en une ville plus verte, inclusive et tournée vers l'avenir.

Nous avons agi pour:

- **La transition écologique**: végétalisation, mobilités douces, plan de sobriété énergétique.
- **La jeunesse**: des investissements dans les écoles, les activités éducatives et sportives avec la création de l'EMAS;
- **La solidarité**: soutien aux associations, accompagnement des familles et des publics fragiles et création de l'EVS;
- **La culture**: ouverte et accessible à tous les publics, familiale et jeune à la fois, avec des spectacles inclusifs, le coût très maîtrisé et l'écoresponsabilité de Sculptures-en-l'Île.

Ce mandat n'aura pas été celui des renoncements, mais celui de l'adaptation et de la persévérance. Ensemble, nous avons tenu bon pour préparer l'avenir d'Andrésy.

Bonne lecture,
Votre maire, Lionel Wastl

Les labels ville durable reçus



Ils nous font confiance et nous soutiennent.



Yvelines
Le Département



Les labels respectés



Ville solidaire et inclusive

L'action municipale a porté une attention particulière à l'enfance, à la pratique sportive pour tous les âges et les publics et aux liens entre les générations et les quartiers.

Accompagner dès le plus jeune âge

- ➔ Création d'une antenne Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) à Diagana
- ➔ Créneaux supplémentaires pour le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) 
- ➔ Reconnaissance du métier d'**assistante maternelle**: « pot des ASSMAT » tous les ans et promotion du métier

Faire société ensemble

- ➔ Création de l'**EVS** (Espace de vie sociale) ouvert 4 jours/sem.
- ➔ **Mutuelle communale** **501** bénéficiaires depuis 2022 
- ➔ Application « Andrésy dans ma poche »
- ➔ **Coup de pouce**: le réseau actif des entrepreneurs
- ➔ Soutien à la copropriété des Charvaux dans son projet de sécurisation du quartier
- ➔ Renforcement des liens avec **Andrésy rive gauche** pour l'aménagement du PSMO*.

* Port Seine-Métropole Ouest

Enfance

1 ATSEM par classe de maternelle

- ➔ Développement de la pratique de l'handisport
- ➔ Respect de la loi EGALim pour la restauration scolaire
- ➔ Rénovation du groupe scolaire Denouval: maîtrise d'œuvre et étude engagées
- ➔ Dispositif « **Bouge ta classe** »: 7 séances de sport en plus dans l'année, pour près de 600 élèves*
- ➔ Investissement dans la rénovation de bâtiments de la petite enfance (Multi-accueil Les Oursons) et scolaires
- ➔ Maintien de la **Fête de l'enfance**, événement phare pour les 0-3 ans

Inclusion

- ➔ Organisation de **rencontres**:
 - Forum seniors,
 - Salon du handicap,
 - Café des aidants,
 - Salon du bien-être
 - ou encore Forum sur la prévention des accidents domestiques

* et pour tous les élémentaires à la rentrée 25/26

Être ado à Andrésy

- ➔ Obtention du label **Information jeunesse**,  garantissant la qualité de l'accueil et de l'information pour les jeunes (Onz17)
- ➔ Création de la fête de la jeunesse, un événement annuel
- ➔ Formation des jeunes au **baby-sitting**, avec remise de diplômes
- ➔ Relocalisation actée du **service Jeunesse** dans le quartier des Charvaux

Faire du sport en ville

- ➔ Création de l'**EMAS** École Municipale des Arts et des Sports 
- ➔ Augmentation des subventions attribuées aux associations sportives
- ➔ Création du **TRAIL DE L'HAUTIL**
- ➔ Création d'un village olympique lors des Jeux Olympiques Paris 2024
- ➔ Fête du sport avec les associations sportives locales

CHRONOLOGIE

Juin 2020

Élection de la nouvelle municipalité, groupe Andrésy Énergies Renouvelées (AER)

2020

RESO, entraide solidaire

Juin 2021

Inauguration de l'EVS dans le quartier des Charvaux

Octobre 2022

Cérémonie d'hommage à Samuel Paty

Septembre 2024

Première édition de la Gazette du CCAS

Janvier 2024

Visite de Gabriel Attal, Premier Ministre, au collège Saint-Exupéry

Automne 2024

Ouverture de la restauration des Magnolias au public

Mars 2025

Conférence sur les violences faites aux femmes

Avril 2025

semaine de stage handisport à l'EMAS

Avril 2025

Venue de Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France

Service public de qualité

Le mandat a été marqué par une recherche de qualité du service rendu, de sécurisation de l'espace public et d'adéquation aux besoins des agents municipaux.

Sécurité et aménagements urbains



➔ Sécurisation de la voirie aux abords des écoles : installation de silhouettes

pédagogiques, mise en place de chicanes, **limitation à 30 km/h dans toute la Ville**

➔ Installation de radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes

➔ **Travaux de voirie** réalisés par la communauté urbaine GPS&O à hauteur d'

1 670 775 €

➔ Obtention du label « Ville Prudente », en reconnaissance des actions menées en matière de sécurité routière

➔ Acquisition et installation de caméras de vidéoverbalisation

Démocratie participative

➔ Réunions publiques pour les **travaux de voirie** : rue de l'Hautil, rue des Martyrs de Châteaubriant, rue de la Gare, rue des Courcieux, ou encore rue des Robaresses

➔ Pas moins de

21 réunions publiques

dans le cadre des projets d'urbanisme : rue de Chanteloup, avenue d'Eylau, rue des Courcieux, projet des Sablons, rue des Beauvettes, projet Gare ou travaux du Parc de la Côte Verte

Amélioration de l'organisation et des outils de gestion



➔ Réorganisation des services municipaux afin d'optimiser le

fonctionnement et la qualité du service rendu

➔ Suivi rigoureux de la gestion budgétaire et de la maîtrise des finances de la Ville

➔ Financement de projets par les budgets participatifs de la Région Île-de-France

➔ Acquisition de nouveaux équipements pour la **Police municipale** dont

1 nouveau véhicule de service

Communication, partenariats et services de proximité



Andrésy Mag écoresponsable

➔ Renforcement des liens avec les institutions partenaires : Communauté Urbaine, Département, Région



➔ Signature du partenariat avec l'UFC Que choisir Val-de-Seine qui fait bénéficier la population de deux permanences-litiges par mois



➔ Dispositif Sport sur ordonnance acté

Qualité de vie au travail

➔ Création d'un journal interne et d'une newsletter

➔ **Déploiement du dispositif Bouger+**



60 agents en moyenne en bénéficient chaque année



➔ Attribution d'une prime à la mobilité douce

➔ Ateliers et actions pour renforcer la qualité de vie au travail : ateliers QVT, permanences RH, etc.



CHRONOLOGIE

Sept 2020

Mise en place d'1 ATSEM par classe de maternelle

Juillet 2023

Invitation de la Présidence de la République suite aux émeutes urbaines

Avril 2024

Acte en CM de la vente et de la rénovation du Moussel

Avril 2025

Rencontre avec le Préfet Frédéric Rose et la Sous-Préfète Laëtitia Cesari-Giordani

Mai 2023

Rénovation écoresponsable des courts de tennis

Juillet 2023

Visite de Gérard Larcher, Président du Sénat

Octobre 2023

100% LED dans les écoles

Juin 2024

Village Olympique

Ville sobre et résiliente

Le mandat a été conduit dans une perspective de réduction de l'empreinte écologique, de préservation des ressources naturelles et de valorisation du cadre de vie exceptionnel de la Ville.

Environnement et gestion des ressources naturelles

➔ Facilitation pour la mise en place de composteurs: à la résidence Les Magnolias, pour les commerçants, les particuliers et les agents municipaux



⚡ ➔ Mise en place d'un plan de sobriété énergétique pour la Ville permettant une économie de

-1,34 millions Kwh*

- ➔ Végétalisation des cimetières
- ➔ Mise en place du **permis de végétaliser** pour les habitants
- ➔ Création des **JARDINS FAMILIAUX** aux Charvaux et d'un potager à Diagona
- ➔ Diminution du **taux d'éclairage de 60%** avec le passage en LED
- ➔ Acquisition d'un camion pour lutter contre les dépôts sauvages



➔ Mise en place de bornes d'apport volontaire pour le verre

*Données 2021 à 2023

Sensibilisation et partenariats environnementaux

1^{re} **patte - Obtention du label Ville amie des animaux**

2^e **abeille - APlcité**

3^e **fleur - Label Villes et Villages Fleuris (VVF)**

- ➔ Partenariats avec les associations environnementales locales:
 - Les Colibris d'Andrésy,
 - Agir Rend Heureux,
 - Le Cri de la Terre
- ➔ Ville labellisée Fête de la Nature
- ➔ Sensibilisation des scolaires au tri et à la réduction des déchets

50 séances en 2024

- ➔ Réunions d'information sur les composteurs collectifs avec démonstration aux résidents
- ➔ **Andrésy Climat:** des conférences pour éclairer et impliquer les citoyens face aux défis écologiques.

Aménagements durables et gestion des espaces publics urbains

- ➔ Réouverture et sécurisation du Parc de la Côte Verte
- ➔ Restauration actée de la **maison du Moussel** à coût zéro pour le contribuable

100%

des **espaces verts** en gestion différenciée

- ➔ Réduction de la consommation d'eau des espaces verts

-18 434 litres**

Mobilité durable et infrastructures vertes

- ➔ Déploiement, en partenariat avec GPS&O, des **trottinettes** et **vélos** en libre accès ainsi qu'une voiture en **autopartage**
- ➔ 800 m de chaucidou sur les quais de Seine
- ➔ Définition des tracés de la ligne de vélo V7 avec les associations locales

**Données 2020 à 2023

CHRONOLOGIE





Nouveautés

- 1 Maison du Moussel**
 ☛ Restauration de cette bâtisse patrimoniale à coût zéro pour la Ville, qui accueillera du public.
- 2 Rucher municipal**
 ☛ Dans le parc de l'Hôtel-de-Ville, des ruches pour produire du miel local, sensibiliser les enfants à la biodiversité et organiser des visites éducatives chaque année.
- 3 Rue de Chanteloup**
 ☛ Projet immobilier revu et retravaillé avec le promoteur Kaufman & Broad pour mieux s'intégrer au quartier, avec des bâtiments plus espacés, une emprise au sol réduite et davantage de végétation.
- 4 Projet Gare**
 ☛ Projet immobilier repensé pour réduire la participation financière de la Ville, tout en créant une nouvelle centralité autour de la halle SNCF restaurée.
- 5 Jardins familiaux**
 ☛ 16 parcelles mises à disposition par la Ville pour permettre aux habitants sans jardin de cultiver fruits et légumes.
- 6 Potager à Diagana**
 ☛ Projet réalisé en octobre 2024 avec les services de la Ville et les scolaires et périscolaires, ouvert à tous et pédagogique.
- 7 Parc Montfleury**
 ☛ Anciennement parc de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), il a été rénové afin d'accueillir du public depuis septembre 2023.

- 1 Mur 1 Œuvre**
- Bricothèque**
- Ressourcerie**
- Station de réparation de vélo**
- Trottinettes et vélos libre-service DOTT**
- Autopartage**
- Bornes de recharge (voitures électriques)**
- Compostage collectif**

Quoi de neuf depuis 2020 ?



Ville culturelle

Le mandat a affirmé le rôle de la culture comme facteur d'épanouissement personnel, de cohésion sociale et de dynamisme local avec le développement de projets accessibles et partagés.

Accès à la culture pour toutes et tous

➔ Développement de la bibliothèque hors les murs, avec



1 vélo cargo subventionné par le Département des Yvelines

➔ Création de **créneaux lecture pour les tout-petits** le samedi

➔ **Permanences culturelles** à l'Espace de Vie Sociale

➔ Aménagement d'une terrasse à l'Espace Saint-Exupéry, subventionnée par le Département



➔ Tarif préférentiel pour l'achat de 3 spectacles, tarifs pour le Collège, les écoles, les élèves de l'EMD et de l'Atelier d'Art

➔ Sélection de

SPECTACLES INCLUSIFS :

À la verticale de soi, Les contes dits du bout des doigts, ou encore Partez devant je vous rejoins



➔ Accueil du **Théâtre du Cristal** qui produit des spectacles avec et par des personnes en situation de handicap

Soutien à la création artistique locale et au patrimoine vivant

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS :

pack son et lumières à l'Espace Julien-Green, scène et rétroprojecteur au Chalet de Denouval et redécoration de la Galerie des Passions



➔ Valorisation du **CYAM** avec des résidences d'artistes ouvertes au public, pendant et hors vacances scolaires

➔ Mise en valeur de la compagnie de marionnettes **Pipa Sol**, créée sur le territoire

➔ **Street Art :** inauguration de la fresque murale, du dispositif « Un mur une œuvre » de GPS&O



Rencontres et cultures intergénérationnelles

➔ Mise en place de **rencontres culturelles** entre générations : collaborations entre l'École municipale de musique et de danse (EMD), la petite enfance, les scolaires, les centres de loisirs et les résidents de la RPA



Renforcement des partenariats et de la diffusion culturelle

SCULPTURES EN L'ÎLE



➔ **Éditions 2023 et 2025**

écoresponsables, à coût très maîtrisé, et avec des œuvres collaboratives entre les habitants et le tissu associatif

➔ **Partenariat** renforcé avec l'Amicale des Beaux-Arts : remise de prix lors du Salon d'Automne, échanges artistiques dans le cadre des jumelages



➔ Partenariats actifs avec des dispositifs de **GPS&O** : **CLEA** (Contrat Local d'Éducation Artistique) et **CDLD** (Centre de la Danse Pierre Doussaint)

➔ Création du **festival YOUNG**, avec de jeunes talents issus de télécrochets et première partie issues d'un casting local

➔ **Nouveaux partenariats** pour la Saison culturelle : GPS&O, l'Estival, Groov'on



➔ **Création de Peindre sur le motif** en partenariat avec les associations locales

CHRONOLOGIE

Juillet 2021

Rencontre avec Yann Arthus-Bertrand, photographe, réalisateur et militant écologique

Printemps 2022

Inauguration de l'EMAS

Mai 2023

Retour aux sources édition *Sculptures en l'île* 2023, éco-conception et ressources locales

Rentrée 2023

Travail et exposition sur le devoir de mémoire autour des orphelins du Chalet de Denouval par la Bibliothèque

Mai 2025

Au *fil de l'eau*, édition *Sculptures en l'île* 2025, éco-responsable et proche du coût zéro

Été 2024

Redécoration de l'accueil et des loges de l'Espace Julien-Green

TRIBUNES DU BILAN

GROUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE

Nous avons appris depuis peu par la Directrice de Communication de la ville que la majorité écologiste AER en charge de la gestion de la commune depuis juillet 2020, sortait un bilan de mandat dans ce journal municipal de mai/juin 2025... LA cerise sur le gâteau qu'on attendait tous!?! que le Maire y rédigerait un édito et que selon les règles déontologiques en matière de communication qu'il se doit de respecter, les 3 groupes d'opposition municipale disposeraient aussi d'un espace pour rédiger leurs textes. Parfait, mais sur quelle base pouvons-nous nous exprimer? À ce jour, nous n'avons aucune connaissance du contenu de ce bilan même si on a une petite idée de la réalité du terrain...

Désolés mais nous n'avons pas pour habitude de nous exprimer sur du vent! On s'appuie sur du concret. Par conséquent notre groupe attendra de lire avec délectation, en même temps que vous chers Andrésiens, le fameux bilan de mandat que le Maire se dépêche d'écrire dans le journal de la ville pour éviter de tomber sous le coup des règles de communication et de financement qui s'appliqueront à compter du 1^{er} septembre 2025 dans le cadre des élections municipales 2026 (art. L. 52-1 du code électoral). Citons à cet effet « 6 mois avant le scrutin de mars 2026, la communication de la collectivité et celle du candidat doivent être bien distinctes. Ce dernier doit assumer les dépenses dédiées à sa campagne électorale » ...

Nous avons donc tout compris. Nous rédigerons nos commentaires ultérieurement, n'en doutez pas!

Rappelons accessoirement qu'il reste 10 mois à travailler pour le Maire, ses adjoints et conseillers délégués... On attend aussi avec grande impatience un bilan poste par poste. Si le Maire a bien fait les choses, chacun des élus délégués a eu une fiche de poste et des objectifs sérieux et de fond à tenir en regard des indemnités qu'il perçoit! Quoi de plus normal de rendre des comptes à ses administrés qui financent...

Notre curiosité de découvrir tout cela en détail est donc attisée à l'heure où nous écrivons ces lignes.

VOS ÉLUS « sans étiquette » du Groupe ANDRÉSY DYNAMIQUE :
Isabelle Madec, Mourad Boukandoura, Rachid Esadi, Jacques Rémond

GROUPE NOTRE PARTI C'EST ANDRÉSY

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !

Engagements AER 2020	Constat
Nos propositions seront sans augmentation d'impôts...	✗
Nous réduirons les dépenses de fonctionnement...	✗
Nous développerons une politique de logements...	✗
Nous créerons une structure sportive pour école St Ex...	✗
Nous créerons de nouvelles salles associatives...	✗
Nous installerons la Police Municipale aux Charvaux...	✗
Nous réhabiliterons le Centre Commercial des Charvaux...	✗
Nous créerons un marché le dimanche aux Charvaux...	✗
Nous installerons une maison de santé aux Charvaux...	✗
Nous créerons une ferme municipale...	✗
Nous développerons l'Open Data...	✗
Nous organiserons des Pedibus et du Covoiturage...	✗
Etc.	

— Augmentation de la Taxe Foncière depuis 2020: + 65 %
— Augmentation des dépenses de fonctionnement depuis 2020 : + 30 %
— Augmentation du nombre d'emplois pourvus 2020-2023: +25 %
— Aucune création de nouveaux logements autres que ceux qui étaient lancés! (notamment à la Gare – lubie du Maire d'imposer la conservation de la halle)

Résultat du bilan AER :

Pour la première fois depuis 2001 le compte financier de fonctionnement de 2024 de la commune est en déficit d'environ 500 000 € !

De plus, le Maire utilise, pour la seconde fois, des fonds publics pour faire sa campagne municipale en vue de 2026 avec ses « bilans de mandat ».

Merci de bien réfléchir à qui vous confierez la charge de gérer notre ville !
Retrouvez les infos détaillées sur notre page Facebook (Notre Parti C'est Andrésy).

Vos élus NPCA – Véronique CIVEL et Denis FAIST

ANDRÉSY UNION CITOYENNE

Un bilan ?

Depuis avril, M. le maire refuse que les 3 groupes d'opposition, qui se sont accordés pour coopérer et représenter d'une façon non partisane mais réaliste les intérêts des habitants, fassent tribune commune. Paradoxal comme de coutume, il nous oppose que les andrésiens seraient perturbés par notre choix rédactionnel tout en affirmant en Conseil que ces tribunes seraient les pages les moins lues des magazines municipaux. De quoi a-t-il donc peur ?

Abusant encore une fois de ses prérogatives (en l'espèce de directeur de la publication), au mépris du droit et du Code, M. le maire impose son protocole d'expression aux élus n'appartenant pas à sa majorité... qui ne se laissent pas bernier par ces manœuvres dilatoires.

Suite à la décision de l'édile de publier un bilan à un an des échéances électorales, nous relevons d'abord que Lionel Wastl futur candidat anticipe la période des 6 mois précédant les élections municipales afin d'éviter de devoir inclure la publication dans ses comptes de campagne. Elle ne démarre officiellement qu'en septembre et nous estimons qu'un bilan de mandature se doit de référer à la mise en œuvre du programme. Or nous considérons qu'il reste encore 10 mois d'activité pour la majorité AER avant les élections de mars 2026. Tout cela est donc prématurément électoraliste.

M. le maire sortant cherche à nous enfermer dans un plan de communication assujéti à son timing, tout en affichant un semblant de respect du droit des oppositions. À l'heure où il nous demande de remettre nos contributions, lui aura préparé un éditorial à la gloire de ses opinions et fait l'aumône d'un espace d'expression à chaque groupe de l'opposition individuellement. Or, puisque nous ne connaissons ni le contenu ni la forme de son bilan, qu'écririons nous de différent ou plus précis que déjà exprimé en Conseil ou publié dans nos tribunes ?

À part pointer qu'à ce jour il n'a tenu quasiment aucune promesse bénéfique pour l'évolution de la commune ni l'amélioration de sa qualité de vie, qu'il rejette toujours la responsabilité des aléas de sa mandature sur les autres et persiste à gérer la ville de manière autoritaire et inconstante, on a vite fait le tour du pâté de sable.

Afin de vous tenir objectivement informés pour vous faire votre propre opinion, nous vous proposons d'étudier sereinement ce bilan qu'il vous destine, de le comparer aux observations et constats que vous pouvez réaliser quotidiennement en déambulant en ville et en qualité d'usagers des services publics de notre commune. Et plutôt que de vous laisser désinformer par l'agitation frénétique sur Facebook du futur candidat, nous vous invitons à consulter notre page AUC et venir nous rencontrer et dialoguer avec nous.

Il reste une quasi année de labeur à qui souhaite réellement "faire avancer le Schmilblick" andrésien et le pain ne manque pas sur la planche! Notre avis d'élus locaux est qu'un artisan dévoué et courageux se montrerait plus avisé de se consacrer aux devoirs de sa charge plutôt qu'à la contemplation et à l'autosatisfaction!

Effectivement il est temps de sortir les crayons de la trousse... pas pour écrire son bilan mais pour se mettre au travail!

Groupe AndréSy Union Citoyenne (AUC):
Michel PRÈS, Chantal LORIO, Ludovic LAUBY,
Annie MINARIK, Marie SISSUNG, Guillaume ESNAULT

ESPACE
JULIEN
GREEN

10 À partir
de 10 ans

théâtre

TYPHUS BRONX

TROP PRÈS DU MUR

VEN
13
JUN
/ 20h00



Accédez à la billetterie en ligne
<https://andresy.notre-billetterie.com/>

Espace Julien-Green
4 boulevard Noël-Marc / 78 570 Andrésy

ANDRÉSY
en France

© 2025 Andrésy en France. Tous droits réservés.

DIMANCHE 15 JUN 2025

Pour le meilleur des



Des idées cadeaux ...

LA CAVE D'ANDRESY

57 RUE DU MARECHAL GALLIENI

78570 ANDRESY

01 30 06 49 78

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION.

Les carrières de calcaire et de gypse d'Andrésey

Le sous-sol d'Andrésey et son passé minier racontés par le Club Historique.

Les travaux de construction du chemin de fer d'Argenteuil à Mantes par Conflans en 1899 ont donné, par des sondages effectués sur l'axe de la ligne, des coupes géologiques du sous-sol andrésien et alentours d'une grande précision. Elles mettent en évidence le fait que, après le dépôt de la nappe diluvienne, des éboulis des hauteurs voisines sont venus en partie recouvrir les terrains de transport. L'élément dominant de ces éboulis est le sable micacé avec débris de meulières. L'argile a été fournie par les marnes de St Ouen, du gypse et des meulières de la Beauce. Le calcaire grossier atteint une grande puissance dans cette plaine. Il a été du reste exploité autrefois à Andrésey où il forme une falaise escarpée qui domine la rive droite de la Seine contre laquelle viennent buter les alluvions récentes.

À la station d'Andrésey, un puits de 34 m de profondeur, creusé pour donner de l'eau au personnel de la gare, a traversé le calcaire grossier supérieur et moyen et les sables du Soissonnais.

Le chemin de fer franchit une ancienne carrière de moellons calcaires connue à Andrésey sous le nom de « Carrière à Moreau » exploitée autrefois. Le moellon sert à la construction et compose de nombreux vieux murs andrésiens. Le sommet de l'Hautil est exclusivement formé d'une épaisse masse de gypse recouverte d'une couche de terre végétale et de caillasses de deux mètres environ. Cette masse a été exploitée à Andrésey, comme l'atteste la carrière indiquée sur un plan général de la commune sous le nom de « Platrière » et qui s'étendait à deux kilomètres environ sous la colline, en projetant, à l'est et à l'ouest, de nombreuses ramifications presque



aussi importantes que la rue principale. L'une d'elle débouche sur la rue de l'Hautil vers le cimetière des Justices.

Comment se fait le plâtre ? Sa fabrication est assez simple. Après extraction de la carrière, le gypse est concassé. Les particules sont ensuite écrasées et broyées finement et passent dans un four tournant à 150 °C, puis sont refroidies.



Cette carrière dangereuse est depuis longtemps abandonnée mais le dépôt gypseux est loin d'être épuisé. Dans ces souterrains, les eaux d'infiltration se sont réunies en maints endroits pour former de véritables petits étangs souterrains.

Le plateau du Vexin est dominé par la butte-témoin de l'Hautil (190 mètres d'altitude). Son sommet couronné de meulières exploitées pour la construction repose sur des sables de Fontainebleau, accumulés sur une trentaine de mètres. Viennent ensuite des terrains imperméables constitués d'argiles et de marnes retenant une nappe aquifère qui alimente des sources. À la base, une importante masse de gypse a fait l'objet d'une exploitation souterraine intensive jusqu'en 1979, de Menucourt à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines).

Laissons la parole à Emilie Meleder

« Je connais celle des coteaux, dans une pièce à Glinez. Tout le monde y jetait ses ordures. Mais personne n'a connu l'entrée, c'est trop vieux. La deuxième c'est chez mes parents. Je n'ai pas connu la période d'extraction de pierre à plâtre. On y travaillait pour la salade (l'endive pousse dans l'obscurité). Dans le jardin, il y a un puits, c'est l'entrée d'une carrière. Mon père avait relevé les effondries (éboulements), la glaise, et avait descendu de la terre du jardin avec sa hotte. Il ne pouvait pas y aller avec une brouette. »

Votre calendrier citoyen

ASSISTEZ AUX PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

le 28 mai et le 2 juillet

↑ Hôtel de Ville ou sur 

LE MAIRE REÇOIT SANS RENDEZ-VOUS

le 10 juin et le 10 juillet

↑ Hôtel de Ville
(4, bd Noël-Marc)
🕒 de 14h à 17h

RENCONTREZ VOS MAIRES -ADJOINTS

Les maires-adjoints peuvent répondre à vos questions!
↑ mairie@andresy.com
cabinetmaire@andresy.com

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

les samedis de 10h à 12h

samedis 17 et 24 mai et samedis 14 et 28 juin

↑ CCAS
(4, boulevard Noël-Marc)
🕒 prise de RDV au 07 83 21 60 32

LA VILLE VOUS INFORME AU QUOTIDIEN

↑ www.andresy.com
📱 application **Andrésy** dans ma Poche
et    ville d'Andrésy

Les Services municipaux

HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc
01 39 27 11 00
mairie@andresy.com

MAIRIE ANNEXE

2, rue Gustave-Eiffel
01 39 27 11 40

POLICE MUNICIPALE

2, rue Pablo-Neruda
01 39 27 11 50

RPE*/LAEP**

14, rue Pasteur
01 39 74 28 94

COMPLEXE SPORTIF STÉPHANE-DIAGANA

Rue Marie-Jane Pruvot
01 39 27 12 05

EVS***

55, av. Robaresses
06 81 53 42 68

ESPACE SAINT-EXUPÉRY

Place du 8-mai-1945
40, boulevard Noël-Marc

RÉSIDENCE LES MAGNOLIAS

60, rue des Courcieux
06 66 80 20 21

SCULPTURES-EN-L'ÎLE 2025

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous aimez l'art et souhaitez soutenir les artistes? Rejoignez-nous en tant que bénévole pour aider à installer les œuvres sur les sites d'exposition. Une belle occasion de découvrir les coulisses de la création et de contribuer à sa mise en lumière!

INSCRIPTION 📧
culture@andresy.com

LA VILLE RECRUTE

- Un(e) Directeur(trice) des finances et de la commande publique
- Un(e) assistant(e) petite enfance
- Un(e) agent(e) des espaces verts
- Un(e) apprenti(e) BAPAAT ou BPJEPS « Animateur »
- Un(e) gardien brigadier de Police municipale
- Un(e) responsable d'accueil périscolaire et responsable ACM
- Animateur.rice accueil de loisirs (vacances scolaires)



ASSOCIATIONS

RECHERCHE ANIMATEUR

Nous sommes à la recherche d'un animateur ou d'une animatrice pour deux heures le mardi de 19h30 à 21h30.

Les cours dispensés sont du pilate et renforcement musculaire, mais nous restons ouverts à d'autres disciplines selon vos compétences.

GYMNASTIQUE VOLONAIRES D'ANDRÉSY

📧 M^{me} Camus D.
06 71 09 15 74



J'aime Sortir à Andrésy

Retrouvez votre agenda complet des événements du printemps dans le dépliant « J'aime sortir à Andrésy » en mairie et sur notre site internet. Ne ratez pas les derniers ajouts ci-dessous:

Samedi 27 mai

CULTURE

SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Venez assister à la soirée de présentation de la saison culturelle 2025-2026. Abonnements pour des places à tarifs réduits, concert de l'École de Musique et de Danse, spectacle des CMI de Denouval et pot amical offert par la Ville. De nombreuses surprises attendent petits et grands!

↑ Espace Julien-Green
🕒 à 19h30

VOUS SOUHAITEZ PASSER AU NUMÉRIQUE ?

Rendez-vous sur www.andresy.com
Nous vous enverrons un autocollant « Stop Andrésy Mag » à apposer sur votre boîte aux lettres.

AM Andrésy Mag
N°240 mai-juin 2025

Maquette et mise en page:
Claudia Hein

Directeur de la Publication:
Lionel Wastl

Régie publicitaire:
Société APOS
Tél. 06 08 98 27 65

Rédaction:
Amélie Hubert

Distribution:
CHAMPAR

Impression:
Le Réveil de la Marne
4 Rue Henry Dunant
51200 Épernay

Papier:
Papier CYCLUS offset,
100% fibres recyclées

Dépôt légal:
à parution

Tirage:
6 300 exemplaires

Vous êtes un professionnel nouvellement installé à Andrésy? Vous pouvez bénéficier d'un encart la première année de votre activité! Envoyez votre demande à mairie@andresy.com.



GROUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre intérêt pour les tribunes des oppositions municipales du journal AndréSy Mag. Vous avez pour beaucoup salué les intentions des 3 groupes minoritaires de travailler en bon esprit, notamment par le biais de ces tribunes. **Sauf que ça ne plaît pas au maire d'AndréSy ! Vous constatez donc que les 3 groupes signent à nouveau leur tribune sans mise en commun des textes et signatures, la conséquence d'une nouvelle injonction de Mr Wastl, très ennuyé que les 12 élus minoritaires dont ses ex-élus et adjoints, puissent démontrer que l'engagement pour leur commune peut être dénué de vision politique... Petite gesticulation qui n'est pas de nature à nous perturber !**

Notre entente dérange le 1^{er} magistrat de la ville qui s'adonne depuis toujours à son sport favori, faire de la politique politicienne à tout va. S'occuper non stop de l'opposition municipale au lieu de s'atteler à ses obligations de résultats de maire, démontre pour le moins le manque de maîtrise et de sérénité de la fonction, et disons-le à 10 mois des élections municipales 2026, inquiètent les prétendants au titre !

Monsieur Wastl préférerait que nous nous écharpions, une occasion rêvée de s'épancher sur les réseaux sociaux, son premier bureau, où les "fake news" sont devenues légion, un domaine où le Maire est passé maître d'ailleurs. Sur Facebook, en conseil municipal et jusqu'en conseil communautaire désormais, rien n'arrête les inventions et fausses affirmations à l'encontre de notre groupe et de notre cheffe de file particulièrement. Sans doute pour tenter de masquer les engagements de campagne non respectés et l'état des Finances de la ville ? Une tactique bien connue de ceux qui ne peuvent convaincre de la bonne gestion de leur ville par des preuves tangibles.

Pour la petite majorité écologiste, il s'agit désormais de "sauver les meubles". Les 2 augmentations de taux de la Taxe Foncière imposées par le maire sans utiliser les leviers d'économie pourtant existants, n'auront pas suffi. Mais il paraît qu'il y a un bilan de mandat dans ce journal, la cerise sur le gâteau !!

VOS ÉLUS « sans étiquette » du Groupe ANDRÉSY DYNAMIQUE :

Isabelle Madec, Mourad Boukandoura, Rachid Esadi, Jacques Rémond

GROUPE NOTRE PARTI C'EST ANDRÉSY

Chères Andresiennes, Chers Andrésiens

Depuis quelques mois, les trois groupes d'opposition avaient choisi de faire une tribune commune, ce ne sera pas le cas pour ce numéro d'AndréSy Mag.

En effet, M. le Maire refuse désormais que nous affichions notre unité dans une publication partagée sous des motifs fallacieux comme, la difficulté de mise en page ou le surcroît de travail pour le service communication.

M. Le Maire, directeur de la publication, bafoue une fois de plus le droit d'expression de l'opposition (article L. 2121-27-1 du CGCT).

De quoi M. le Maire a-t-il peur ? Refuser une tribune pour des motifs politiques, parce que l'union des oppositions dérange, **pourrait être considéré comme un abus de pouvoir et un déni de démocratie.**

Il nous semblait important de porter la situation à la connaissance des habitants pour les sensibiliser sur ces agissements alors que **notre édile s'apprête à publier son bilan de façon précipité à dix mois des élections bien que personne ne se soit encore porté candidat. À moins que ...**

Retrouvez les infos détaillées sur notre page Facebook (Notre Parti C'est AndréSy).

Vos élus NPCA

Véronique CIVEL et Denis FAIST

ANDRÉSY UNION CITOYENNE**Ambiance fin de règne ?**

Après 5 ans d'incapacité à agir faute des moyens dont il a privé la ville, d'une saine gestion, d'une vision d'avenir et de la nécessaire empathie pour les habitants, M. le maire a rendu public un projet de budget 2025 qui peine à dissimuler des comptes bancals derrière un paravent de rigueur.

Lors du Conseil Municipal d'avril, M. le maire a une nouvelle fois échoué à garder ses nerfs. Déjà excédé par les propositions de l'opposition sur un Plan Communal de Sécurité dont il a paru prendre connaissance au débotté, il a présenté, nerveux, un numéro d'équilibriste et d'auto-justification. Cueilli par nos analyses chiffrées objectives, manquant de répartie et chafouin que nous ayons l'outrecuidance de montrer « l'incurie de sa mandature », la brutalité de sa gouvernance et la fuite des compétences de la ville (oui les services n'en peuvent plus d'essayer en vain de travailler avec ce personnage lunatique à la gestion de projets erratique), il s'est vite réfugié dans son schéma tactique habituel: surdité agressive, verbe haut, mépris, attaque personnelle et victimisation. Car quand le maire "est fâché", il ne peut s'empêcher de "toujours faire ainsi": cracher son venin sur des adversaires désignés coupables.

On s'attendait à de la poésie et on n'a pas été déçu ! La grande classe littéraire, usant de figures de style classiques: accumulation (de lieux communs), antiphrases, emphase (dans la condescendance), éthopée (qualifiant moralement ses opposants) et abusant de ses artifices rhétoriques favoris: questions agressives (« tu vas me laisser parler ? », « j'arrête le Conseil ? »), ultracréditarisme (distribuant son avis sur des sujets non maîtrisés), sophismes.

La dimension d'exemplarité de la fonction est passée depuis longtemps à la trappe du Père Ubu ! Paré de son costume d'édile, il n'hésite pas à dévoiler aux andrésiens des « décisions » non encore soumises au vote de leurs représentants, dont il méprise manifestement la fonction autant que la personne. Parvenu maire, ce monsieur qui souffre d'une consommation compulsive des réseaux sociaux y répand ses opinions. Se défoulant sur Facebook, il attaque systématiquement ad personam tout contradicteur, qu'il qualifie outrageusement, classe abusivement, voire accuse d'appartenir à la « fachosphère ». Abrisé ou non derrière la dématérialisation, au mépris de l'éthique et de la déontologie, il s'autorise sans réserve à déverser publiquement d'un ton sentencieux sur ceux qu'il veut couvrir d'opprobre, souvenirs tronqués, demi-vérités et accusations mensongères.

Comment qualifier ces outrances ? Calomnie, atteinte à la vie privée, diffamation, pratiques « peu reluisantes » et répréhensibles surtout pour un dépositaire de l'autorité publique. Manque de respect, d'arguments pour le débat d'idées, de lucidité face aux tâches ardues et véritables responsabilités d'élu local ? On ne connaît pas le carburant mais pour le régime moteur, M. le maire semble en roue libre: ne respectant aucune limite, il ose tout et c'est ça qui le distingue.

Malgré sa tendance à faire la leçon aux plus sachants, il reste donc beaucoup à apprendre à M. le maire sortant. Résolument ignorant des réelles préoccupations des andrésiens, espérons, dans l'intérêt général, que le candidat à sa réélection ne continue pas à exercer son inconséquence sur la gestion communale !

Groupe AndréSy Union Citoyenne (AUC) :

Michel PRÈS, Chantal LORIO, Ludovic LAUBY, Annie MINARIK, Marie SISSUNG, Guillaume ESNAULT

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Après six années d'action au service des Andrésiens, nous sommes fiers du bilan que nous portons collectivement et que nous vous présentons aujourd'hui. Ensemble, nous avons transformé notre commune: rénovation des équipements, amélioration des services publics, dynamisation de la vie associative et engagement pour la transition écologique, le tout dans un contexte très dégradé.

Notre action, résolument tournée vers la Ville Durable et ses quatre piliers, nous a permis de mettre en place de nombreuses mesures... que l'opposition s'empresse aujourd'hui de revendiquer, à en croire la tribune du dernier MAG. Selon nos anciens trublions, l'ensemble des réalisations entre 2020 et 2025 ne serait que l'œuvre de quelques « stakhanovistes ». Voilà une lecture de l'histoire pour le moins sélective !

Qu'on nous permette de sourire: pendant six ans, ces sept anciens élus de la majorité, aujourd'hui chez AUC, ont surtout excellé dans l'art... de ralentir les dynamiques. Leur contribution aux réalisations actuelles ? À peu près celle d'un passager de bus qui, après avoir tiré le frein d'urgence, se félicite que le véhicule soit finalement arrivé à destination.

Nous souhaitons tout de même remercier l'opposition AUC qui, dans sa récente tribune, a eu l'honnêteté de rappeler quelques-uns de nos succès — autant d'avancées concrètes pour les habitants. Mais il est important de rappeler à chacun la véritable paternité de ces actions. Rendons à César ce qui est à César !

- La mutuelle communale, ouverte à tous, a été portée par Serge Goupil, aujourd'hui-délégué à la Santé.
- L'École municipale des Arts et des Sports (EMAS) a vu le jour grâce à Nadine Bar-

tolacci (Sports), Virginie Saint-Marcoux (Culture) et Virginie Jacqmin, après une année-test réussie.

- Les opérations Coup de Pouce, qui fêtent leurs 5 ans, sont l'œuvre de Myriam Michel, élue majoritaire.
- Les Gratifieria des Valois, brocantes gratuites, ont été initiées par le maire et le manager de ville, avant d'être intégrées à l'Espace de Vie Sociale (EVS).

Quant à l'opposition, son absence persistante sur le terrain est devenue, hélas, sa signature. De l'agitation dans les tribunes, mais bien peu de présence là où les habitants les attendent.

Nous continuerons à œuvrer ensemble avec détermination et responsabilité pour faire avancer Andrésy.

Les élus de la majorité municipale

AER: Andrésy Énergies Renouvelées

Le carnet



BIENVENUE À

22 février

- Soya NDONGO

23 février

- Aleyna HERDA

14 mars

- Amira TARBALOUTI

18 mars

- Noah FRONTIER

MARIE-LOUISE

- Vittoria MAITI CIOTTI

22 mars

- Isaac OUIS

21 mars

- Sarah DADDI HAMMOU

26 mars

- Ysaline KABRAN

COURLIER

27 mars

- Elena RENA ARHIE

5 avril

- Isaïah DUFLAUT

15 avril

- Samuel ALLIEL LEVOY

19 avril

- Adam EL BANOURI

20 avril

- Basile DAVID

- Enna

- HADDOUCHE MILLET



MARIAGES

11 avril

- Clarisse PETIT et

- Alexandre CHATEAU

3 mai

- Linhe LE BRISZE et

- Jonathan EKUE

- Brigitte PEDRUPILLAI

- et Arthur MARCIN



ILS NOUS ONT QUITTÉS

9 mars

- Jean-Marc

- HUBERT

14 mars

- Serge HAUTIN

18 mars

- Jarod BARILLOT

23 mars

- Jasmonde

- LE RÉGUER née

- GUÉROULT d'AUBLAY

30 mars

- Claude PUJOL

1^{er} avril

- Dominique

- BOUJU née BOUTTÉ

- Philippe MOREUX

2 avril

- Denise LECLERCQ

11 avril

- Lucien PESTON

13 avril

- Robert LELAURE

16 avril

- Andrée RAGAUT

- née HEURTIN

ESPACE JULIEN GREEN



Séances scolaires



Accédez à la billetterie en ligne
<https://andresy.notre-billetterie.com/>

Espace Julien-Green
4 boulevard Noël-Marc / 78 570 Andrésy

CONCERT

MONSTRES À TUE-TÊTE
ALAIN SCHNEIDER

VEN
06
JUN
20h00



© service communication ville d'Andrésy - Illustration: Alain Schneider

ANDRÉSY
en Yvelines



Univers
Primeurs
Le spécialiste du frais

196 rue de l'Ambassadeur
Éragny



VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE LARGE GAMME BARBECUE!

Boucherie - Fromagerie - Poissonnerie - Épicerie fine - Cave

